

UNE CURIEUSE INSCRIPTION DÉCOUVERTE À AVGVSTODVNVM (AUTUN, SAÔNE-ET-LOIRE)

Yannick LABAUNE *, Yann LE BOHEC **

Mots-clés *Antiquité tardive, nécropole, inhumation, inscription, « obélisque lingon ».*

Keywords *Late Antiquity, cemetery, inhumation, inscription “Lingon obelisk”.*

Schlagwörter *Spätantike, Nekropole, Körpergrab, Inschrift, „lingonischer Obelisk“.*

Résumé *Un diagnostic réalisé en 2005 en périphérie orientale de la ville d'Autun a permis de retrouver quelques vestiges funéraires relatifs à l'une des trois nécropoles de l'Antiquité tardive actuellement connues. La fouille d'une sépulture à inhumation très arasée a entraîné la découverte d'une inscription lapidaire fragmentaire difficile à interpréter. Nous nous proposons de l'étudier dans un premier temps, avant de nous attacher à définir la nature initiale du support et de proposer quelques hypothèses quant à la raison de son enfouissement.*

Abstract *During an evaluation carried out in 2005 on the eastern periphery of Autun, funerary vestiges relating to one of the three known late Roman cemeteries were discovered. Whilst excavating an eroded burial, a fragment of a stone inscription was discovered which has proved difficult to interpret. This find will be studied before defining the original nature of the stele and different hypotheses will be put forward relating to its burial.*

Zusammenfassung *2005 wurden bei einer archäologischen Voruntersuchung östlich von Autun einige Spuren von Bestattungen entdeckt, die mit einer der drei heute bekannten Nekropolen der Spätantike in Verbindung stehen. Bei der Ausgrabung eines stark abgetragenen Körpergrabes wurde eine nur fragmentarisch erhaltene und schwer zu deutende Inschrift entdeckt. Wir schlagen vor, sie zuerst zu untersuchen, und werden uns dann bemühen, die ursprüngliche Beschaffenheit des Trägers zu definieren und einige Hypothesen vorzuschlagen, warum die Inschrift in die Erde gekommen sein könnte.*

Le projet de construction d'un lotissement en périphérie orientale de la ville d'Autun, à mi-chemin entre les hameaux de Saint-Pierre-l'Estrier et de Saint-Symphorien, au lieu-dit « La Grillotière », a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne à prescrire la réalisation d'un diagnostic préalable. Cette opération menée par l'INRAP, en collaboration avec le service archéologique de la ville d'Autun, a été réalisée en février 2005 par Yannick Labaune (responsable scientifique, ville d'Autun), Angélique Tisserand (ville d'Autun) et Bernadette Soum (INRAP).

La parcelle sondée, d'environ deux hectares, est située à proximité de vestiges funéraires mis au jour au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, notamment lors de l'exploitation de bancs d'argile destinée à la production d'une tuilerie érigée dans les environs (LABAUNE, 2005a). Cette opération a permis de préciser la topographie funéraire et la période de fréquentation de ce secteur du *suburbium*, mais également de découvrir l'inscription lapidaire fragmentaire étudiée dans le cadre de cet article.

* Service archéologique de la ville d'Autun, BP 133, 71403 Autun cedex - UMR 5594 ARTeHIS.

** Université Paris IV-Sorbonne.

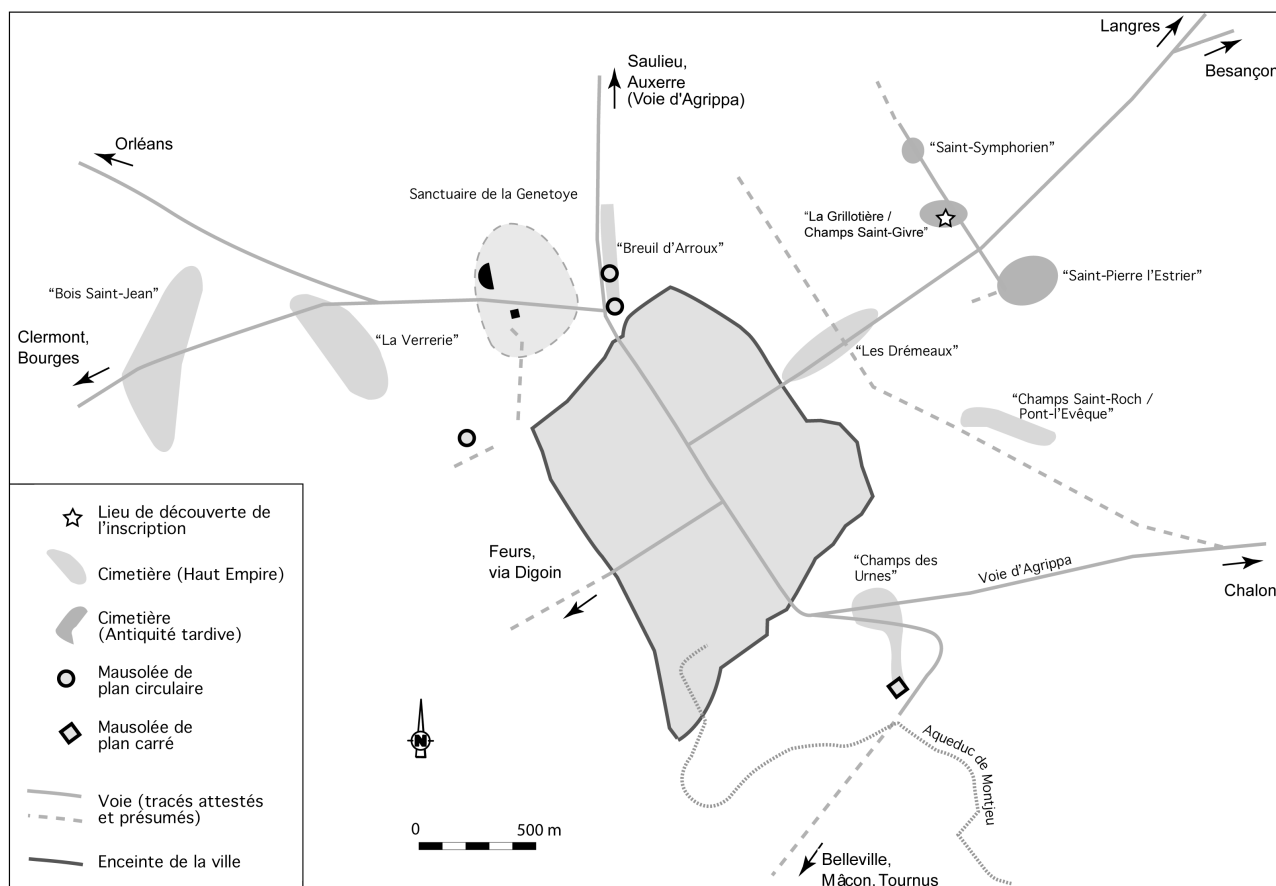


Fig. 1. Lieu de découverte de l'inscription (nécropole de « La Grillotière / Champs Saint-Givre ») sur un fond de plan localisant les neuf secteurs à vocation funéraire attestés à Autun dans l'Antiquité (conception et DAO : Y. Labaune).

La nécropole de la « Grillotière / Champs Saint-Givre » : découvertes anciennes et apports récents

Les découvertes anciennes réalisées aux lieux-dits « La Grillotière » et « Champs Saint-Givre » permettent de proposer l'existence d'un secteur à vocation funéraire de l'Antiquité tardive, fréquenté au plus tôt à l'extrême fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle de notre ère (voir notamment KASPRZYK, 2005). Cette nécropole se développe de part et d'autre d'une voie secondaire – perpendiculaire à l'axe sortant de la porte Saint-André en direction de Langres et Besançon – menant aux deux autres cimetières de l'Antiquité tardive attestés à Autun, dits de « Saint-Pierre-l'Estrier » et de « Saint-Symphorien » (fig. 1).

À l'est du diverticule, aux « Champs Saint-Givre », s'élève un bâtiment quadrangulaire d'une quarantaine de mètres carrés à l'intérieur duquel des travaux réalisés en 1841 ont permis d'explorer une vingtaine de sarcophages en grès, orientés d'est en ouest (URBAN-GALINDO, 1993, p. 51).

À l'ouest de l'axe viarie, à « La Grillotière », c'est-à-dire à proximité de nos sondages – et plus précisément à une centaine de mètres du lieu où a été mise au jour l'inscription – l'exploitation de bancs d'argile entre 1858 et 1934 a entraîné la découverte d'au moins neuf sarcophages en plomb, de plusieurs inhumations en pleine terre (ou bien en cercueils de bois) et au moins d'une sépulture en coffre de dalles. Les auteurs anciens insistent sur la concentration toute particulière de l'essentiel des vestiges au sein d'un espace restreint inférieur à 200 m² (CHARMASSE, 1877). L'absence d'indices du Haut Empire est notable.

Le site soumis au diagnostic mené en 2005 est implanté au sud-est des découvertes anciennes, soit légèrement en marge de ce qui pourrait être le noyau de la nécropole (fig. 2). Il a permis de reconnaître, de part et d'autre d'un ruisseau, deux petites concentrations de vestiges funéraires longeant l'axe antique – éloignées (au plus) d'une trentaine de mètres du fossé bordier.

Le premier de ces secteurs a révélé la présence d'une inhumation en pleine terre, sans mobilier d'accompagnement, que la taphonomie autorise à dater

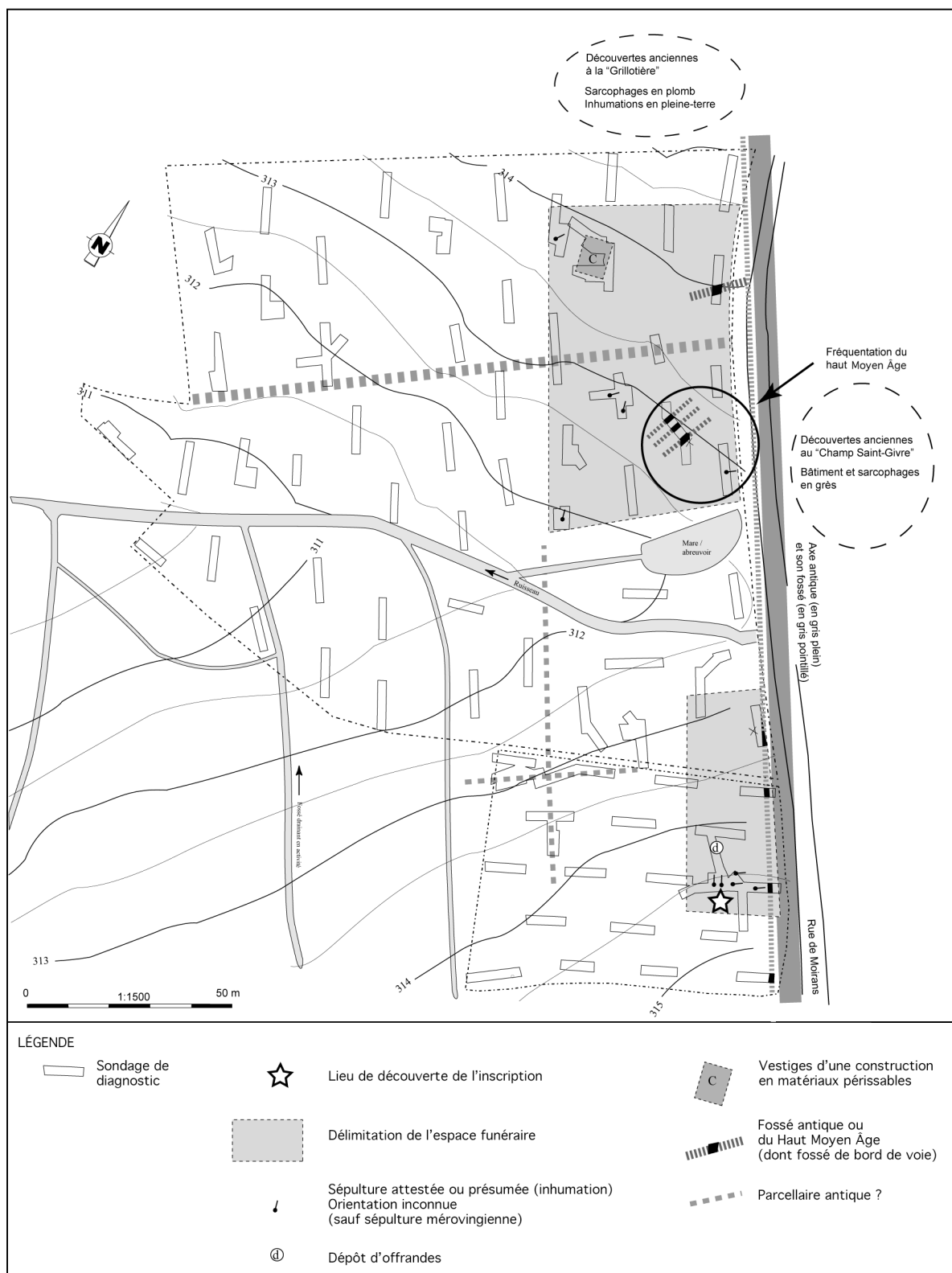


Fig. 2. Topographie funéraire de la nécropole de « La Grillotière / Champs Saint-Givre » (découvertes anciennes et diagnostic récent) et localisation du lieu de découverte de l'inscription (la pointe nord de l'étoile indique la sépulture concernée) (DAO Y. Labaune).

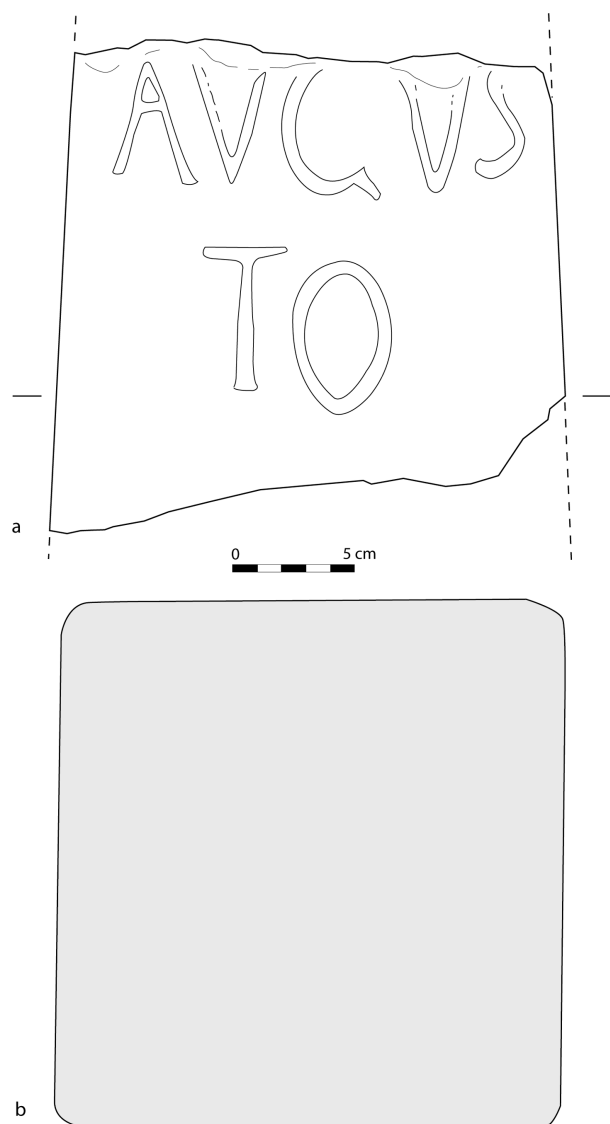


Fig. 3. Relevé de l'inscription. a : dessin de la face inscrite, b : section (DAO Y. Labaune).

de l'époque mérovingienne¹, à proximité d'un réseau parcellaire du Haut Moyen Âge. Il s'agit pour l'instant des vestiges les plus récents attestés dans ce cimetière.

Au sein du second secteur, plusieurs structures de plan circulaire – et notamment un dépôt d'offrandes en coffret – ainsi qu'un groupe de cinq fosses oblongues (d'environ 2 x 0,60 m en moyenne) très proches les unes des autres ont été mis au jour. La découverte des restes d'un cercueil en bois dans l'une des fosses rectangulaires permet de l'interpréter comme une sépulture, bien que les ossements du défunt aient entièrement

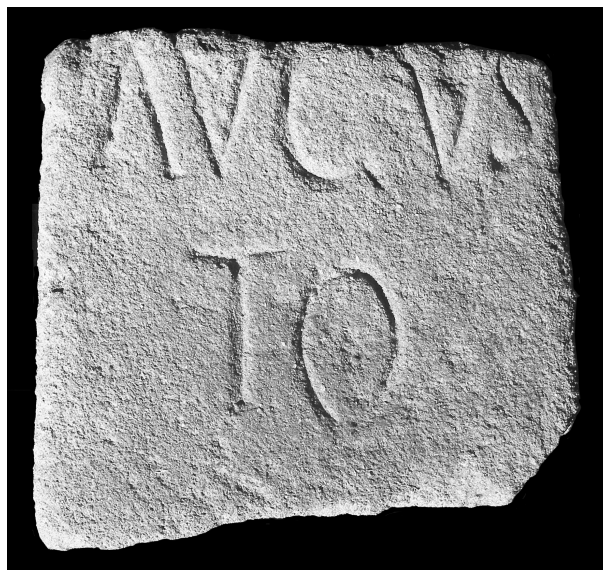


Fig. 4. Photographie de l'inscription (cliché Y. Labaune).

disparu en raison de l'acidité du substrat². Par analogie, les quatre autres structures pourraient également être interprétées comme les vestiges, parfois très arasés, de plusieurs tombes à inhumation peut-être tarso-antiques. L'absence de mobilier d'accompagnement ne permet pas de valider cette dernière hypothèse.

Étude du fragment lapidaire inscrit

C'est la fouille de l'une de ces éventuelles sépultures à inhumation (2,20 x 0,50 m), particulièrement érodée et uniquement conservée sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur, qui a entraîné la découverte de l'inscription lapidaire fragmentaire que nous nous proposons d'analyser (fig. 3 et 4). Elle reposait sur le fond légèrement concave de la structure, en relation avec plusieurs autres blocs naturels de taille analogue. Outre la présence de ces blocs, le comblement de la sépulture – ou plutôt ce qu'il en restait – était stérile.

Le support de l'inscription est un bloc de grès de section carrée qui paraît légèrement pyramidal. Il est conservé sur une hauteur de 20 cm, les parties inférieure et supérieure ayant été détruites. La section de la partie supérieure mesure 20,5 x 20,5 cm ; la section de la partie inférieure mesure quant à elle 21 x 21 cm.

Les quatre faces du support sont toutes soigneusement dressées (l'état de surface est en tout point de qualité égale). Sur l'une d'entre elles, le champ épigra-

2. Un tel phénomène a été particulièrement bien mis en évidence lors de la fouille en 2004 de la nécropole d'Autun dite de « Pont l'Evêque » (responsable : S. Venault, INRAP ; rapport en cours de rédaction).

1. Information orale F. Blaizot, INRAP.

phique est conservé sur deux lignes. Les caractères (complets) ont une hauteur comprise entre 5 et 6 cm.

Cette inscription, très courte, pose de difficiles problèmes d'interprétation :

[...]

AVGVS

TO

[...]

[...] | *Augus|to* | [...].

Il nous paraît préférable de ne pas proposer de traduction à ce stade de la présentation du document. Certes, le mot *Augusto* pose problème, mais la nature même du support reste également à définir quant à son état initial.

À l'origine, l'adjectif *augustus*, rarement employé, servait à désigner un caractère vaguement sacré attaché à diverses réalités³. Il conserva ce sens par la suite et il fut appliqué à des divinités. Mais le 16 janvier 27 avant J.-C., sur proposition de Munatius Plancus, Octave, fondateur de la monarchie, de l'Empire, reçut cette épithète du Sénat. L'adjectif se transforma peu à peu en nom propre, et tous les empereurs à sa suite le portèrent ; il devint en même temps un nom commun, synonyme d'« empereur ». Par ailleurs, de simples mortels, peu nombreux, furent désignés par cet anthroponyme. Pour cette démonstration, les exemples utilisés seront empruntés aux Éduens. Quelques parallèles seront établis avec leurs voisins Lingons (LE BOHEC, 2003, dorénavant abrégé *ILing*).

Le nom de l'empereur nous semble devoir être écarté. Il ne se trouve normalement que dans des titulatures du genre *Imperator Caesar Augustus, N, Z filius, pontifex maximus, tribunicia potestate X, consul Y* (LASSÈRE, 2005, p. 591-610 et 997-1045). Or la présentation de ce seul mot sur deux lignes rendrait impossible la mention d'une titulature, qui serait alors gravée sur une colonne sans fin. D'autres cas, dérivés du précédent, pour l'emploi du mot *Augustus*, *-i*, sont envisageables, mais aucun ne paraît convenir. On pense à la mention d'un légat de l'empereur, *legatus Augusti propraetore* ; mais ici, la grammaire s'y oppose (LASSÈRE, 2005, p. 654) ; ou au nom d'une légion, *legio III Augusta*, *- VIII Augusta* : mais la grammaire et la présentation du texte rendent inacceptable cette hypothèse (*ibid.*, p. 751-752). Mentionnons pour mémoire

3. *Thesaurus linguae latinae*, II, 1900-1906, col. 1379-1381 (adjectif), et 1379-1419 (tous les emplois du mot).

les prêtres du culte impérial appelés *augustales*, qui n'ont manifestement pas leur place ici (*ibid.*, p. 627).

Il n'est en revanche pas possible d'écarter l'hypothèse d'une dédicace religieuse gravée sur un de ces autels hauts et étroits assez fréquents dans cette partie de la Gaule. Elle pourrait honorer le divin en général (*Augusto sacrum*, simplement), ou un dieu particulier (*Ioui Augusto*, par exemple), qui ne serait pas nécessairement lié de manière étroite au culte impérial⁴. Dans ces conditions, nous pouvons faire trois propositions pour le texte.

1° Dans le premier cas, il n'y aurait pas de nom de dieu. On trouve une inscription des Bolards (*CIL*, XIII, 2845) et une autre d'Auxy (*CIL*, XIII, 2556) dédiées *AVG SACR*, sans plus. Les Lingons, eux aussi, ont eu recours à ce genre de textes très brefs⁵. Il est inutile d'hésiter entre le masculin et le féminin pour le développement des abréviations. En effet, deux documents d'Entrains⁶ sont dédiés *AVGVSTO SACRVM DEAE EPONAE* (*CIL*, XIII, 2902 et 2903) : la divinité honorée est une déesse, mais l'adjectif *augustus* est au masculin. Il faut sans doute comprendre que la dédicace est adressée au divin en général et qu'elle vise en particulier la déesse Épona⁷. La présence de deux textes empêche de penser à une faute du lapicide, solution de toute façon à éviter : on ne peut donc pas objecter ici l'adage *testis unus, testis nullus*. Si cette hypothèse se vérifiait, il faudrait admettre que le dédicant ait indiqué son nom dans la partie manquante de la pierre, en dessous de ce qui a été conservé ; il est également possible qu'il n'ait pas jugé utile de s'identifier : le dieu concerné sait retrouver son fidèle.

2° Dans le deuxième cas, le nom de la divinité aurait été placé avant l'adjectif, sur le modèle *IOVI AVGVSTO* : il se serait trouvé dans la partie supérieure manquante, ce qui n'empêche pas que le nom du ou des dédicants se soit, éventuellement, trouvé en dessous, dans l'autre partie qui a été détruite. Chez les Éduens, cette situation se retrouve à Autun (*CIL*, XIII, 2655) et à Mâcon (*CIL*, XIII, 2581)⁸ pour Jupiter Auguste, à Chalon-sur-Saône (*CIL*, XIII, 2606) pour Mercure Auguste.

4. Point de vue différent, dans HATT, 1988. Voir plus loin.

5. *ILing*, 61 (Dijon ; voir, *ibidem*, *ILing*, 62, 66 et 72) et 283 (sources de la Seine).

6. L'appartenance des habitants d'Entrains au peuple des Éduens reste à établir. Voir DEVAUGES 1988.

7. Sur cette déesse : R. Peter, dans ROESCHER, 1884-1890, col. 1286-1293 ; KEUNA, 1907, col. 228-243 ; MAGNEN, 1953 ; DUVAL, 1957, p. 46 et 109 ; DE VRIES, 1963, p. 132-135 ; THÉVENOT, 1969, p. 185-189 ; BILLY, 1993, p. 171 ; EUSKIRCHEN, 1993, p. 607-838 ; LAMBERT, 1995, p. 29 ; BOUCHER, 1999, p. 13-22 ; JUFER, LUGINBÜHL, 2001, p. 14 et 39-40.

8. Cf. *CIL*, XIII, 2583 (Mâcon) : *IOVI ET AVGVSTO*.

3° La formule la plus fréquente en territoire éduen consiste à faire suivre une dédicace à AVG par le nom de la divinité sur le modèle AVG SACR DEO N..., ou DEAE N.... Dans ce cas, le reste du texte aurait été placé en dessous du mot AVGVSTO. Cette forme est attestée pour des dieux, des déesses ou pour des couples, de noms celtiques ou latins.

Dieux et déesses de tradition celtique:

Anvallis à Autun : *CIL*, XIII, 11225 et 11226.

Brixantus à Moulins-Angilbert : *CIL*, XIII, 2812.

Cobannus à Fontaine (près de Vézelay) : *AE*, 1993, 1198.

Grinnus à Ménéstreau : *CAG*, 58, p. 186, n° 39.

Borvo⁹ et Candidus à Entrains : *CIL*, XIII, 2901.

Clytoïda à Mesves : *CIL*, XIII, 2895.

Rosmerta à Gisse-le-Vieil : *CIL*, XIII, 2831.

Souconna à Chalon-sur-Saône : *ILTG*, 314.

Temusio à Saint-Marcel-lès-Chalon : *CIL*, XIII, 11223.

Albius et Damona¹⁰ à Chassenay : *CIL*, XIII, 2840.

Dieux et déesses portant des noms mixtes¹¹

Mars Bolvinnus et Dunna à Bouhy-le-Tertre : *CIL*, XIII, 2899 et 2900.

Dieux et déesses portant des noms latins¹²

Candidus, cité plus haut.

Jupiter à Entrains : *CIL*, XIII, 2904.

Apollon à Alligny-en-Morvan : *CIL*, XIII, 2898.

Mercure à Santenay¹³ : *CIL*, XIII, 2636.

Mercure à Chalon-sur-Saône : *CIL*, XIII, 2608.

Minerve à Crain : *CIL*, XIII, 2892.

Hercule à Chalon-sur-Saône : *CIL*, XIII, 2609.

On verra également des inscriptions plus endommagées, mais sans doute formées de la même façon, de Saint-Honoré (*CIL*, XIII, 2813) et de Mesves (*CIL*, XIII, 2896)¹⁴.

Il nous semble toutefois, et pour finir, que l'hypothèse du nom d'homme Augustus ne saurait être totalement écartée, loin de là (KAJANTO, 1982, p. 316; SOLIN, SALOMIES, 1988, p. 298). Chez les Éduens, on

connaît un August- (*CIL*, XIII, 2692) et un Augustalis à Autun (*CIL*, XIII, 2693) et un Aug- à Bourbon-Lancy (*CIL*, XIII, 2811). On trouve deux autres Augustalis chez les Lingons, à Mirebeau (*ILing*, 219) et à Langres (*ILing*, 340), un Augustianus encore à Mirebeau (*ILing*, 219) et un Augustinus à Mâlain (*ILing*, 33) ; le plus intéressant est au féminin, une Augusta de Dijon (*ILing*, 70).

Si tel est le cas, une première hypothèse consisterait à interpréter le support de l'inscription comme le fragment d'un autel¹⁵ qui aurait perdu son couronnement. Toutefois il semble plus plausible d'avoir affaire à un « pyramidion », type de monument que nous avons proposé d'appeler « obélisque lingon »¹⁶, tronqué par les hasards de l'histoire.

En guise de conclusion : quelques hypothèses sur le contexte d'enfouissement

Nous avons remarqué précédemment que cette inscription lapidaire fragmentaire – provenant probablement, comme nous l'avons montré, d'un « obélisque lingon » – était accompagnée de plusieurs blocs naturels qui tapissaient le fond d'une inhumation très arasée.

Une première hypothèse consiste à penser que le fragment, résiduel, faisait simplement partie du comblement de la sépulture. En 2004, la fouille de la nécropole de « Pont-l'Évêque » a effectivement permis de rencontrer plusieurs inhumations dont le comblement comportait des morceaux de monuments funéraires erratiques.

Toutefois, la disposition des blocs et du fragment de stèle au fond de la structure suggère plutôt que nous ayons affaire à un aménagement initialement destiné à caler par exemple un cercueil en bois ou encore un sarcophage en plomb qui aurait disparu depuis. Un tel phénomène, le emploi d'une stèle du Haut-Empire comme calage d'un sarcophage en plomb, est en effet attesté dans le secteur funéraire voisin de « Saint-Pierre-l'Estrier » (BALCON, BERRY, 1995). En revanche, tout comme à « Saint-Pierre-l'Estrier »¹⁷, la provenance initiale de ce lapidaire restera inconnue.

9. *ILing*, 201, à Bourbonne-les-Bains : AVG BORVONI.

10. *ILing*, M5, sur un bronze de Bourbonne-les-Bains : DAMONAE AVG.

11. Chez les Lingons, à Aignay-le-Duc, pour Mars Cicoluis et Litauis : *ILing*, 295.

12. L'hypothèse d'une *interpretatio romana* est évidemment à envisager dans tous les cas.

13. *ILing*, 237, à Lux, chez les Lingons.

14. La *dea Sequana* est honorée sous cette forme aux sources de la Seine, chez les Lingons : *ILing*, 276, 278 et 279.

15. Les autels funéraires sont rares à Autun. Voir *CIL*, XIII, 2695, *AE*, 1993, 1196 (Saint-Symphorien), et un inédit découvert sur le site de « Pont-l'Évêque » en 2004 (responsable : S. Venault, INRAP ; à paraître). Pour les Éduens, la stèle est le monument funéraire normal.

16. *CIL*, XIII, 2763 et 2782 entrent peut-être dans cette catégorie. JOUBEAUX, 1989, 213-244 ; voir *ILing*, p. 22.

17. En effet, dans ce cas, la stèle du Haut-Empire – représentant un cartouche comportant le nom du défunt surmonté d'un croissant – ne provient pas initialement du secteur funéraire de « Saint-Pierre-l'Estrier » car ce cimetière ne paraît pas utilisé avant le IV^e siècle de notre ère.

Bibliographie

- BALCON S., BERRY W., 1995, *Les sépultures à sarcophage en plomb de la rue Saint-Étienne à Saint-Pierre-l'Éstrier*, Document final de synthèse de l'intervention archéologique 21 juin – 21 juillet 1995, Dijon, Service Régional de l'Archéologie.
- BILLY P.-H., 1993, *Thesaurus linguae gallicae*, Hildesheim, Olms-Weidmann, XXV-229 p.
- BOUCHER S., 1999, « Notes sur Epona », in: BURNAND Y., LAVAGNE H. ed., *Signa deorum*, Paris, p. 13-22.
- CHARMASSE A. de, 1877, « Compte rendu de séance », *MSE*, 6, p. 542-544.
- DEVAUGES, J.-B., 1988, *Entrains gallo-romain*, Saint-Herblain, Groupe de recherches archéologiques d'Entrains, 382 p.
- DE VRIES J., 1963, *La religion des Celtes*, Paris, éd. Payot, 276 p.
- DUVAL P.-M., 1957, *Les dieux de la Gaule*, Paris, éd. P.U.F., p. 46 et 109.
- EUSKIRCHEN M., 1993, « Epona », *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 74, p. 607-838.
- HATT J.-J., 1988, « *Sacrum Augusto*: témoignage de loyalisme à l'égard de l'empereur romain chez les Éduens-Lingons-Séquanes dans les formules de dédicaces aux divinités », *R.A.E.*, t. XXXIX, p. 144-145.
- JOUBEAUX H., 1989, « Un type particulier de monuments funéraires, les 'pyramidions' des nécropoles gallo-romaines de Dijon », *Gallia*, XLVI, p. 213-244.
- JUFER N., LUGINBÜHL T., 2001, *Les dieux gaulois : répertoire des noms de divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*, Paris, éd. Errance, 132 p. (Coll. *Archéologie aujourd'hui*).
- KAJANTO I., 1982, *Latin cognomina*, réimpr., Rome, éd. Giorgio Bretschneider.
- KASPRZYK M., 2005, *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.) : contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule Centrale*, Thèse de 3^{ème} cycle dactylographiée réalisée sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne.
- KEUNA E., 1907, « Epona », *RE*, VI, 1, col. 228-243.
- LABAUNE Y., 2005a, *Autun extra-muros (Saône-et-Loire) : construction d'un immeuble de logement, rue de Moirans, SARL FJC – groupe Carrère*, Rapport d'évaluation archéologique, Autun, service archéologique municipal, 43 p.
- LABAUNE Y., 2005b, *Autun extra-muros (Saône-et-Loire). Projet de lotissement, rue de Moirans*, Rapport d'évaluation archéologique, Autun, service archéologique municipal, 51 p.
- LAMBERT P.-Y., 1995, *La langue gauloise : description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, éd. Errance, 239 p. 2^e éd. (Coll. des *Hespérides*).
- LASSÈRE J.-M., 2005, *Manuel d'épigraphie romaine*, 2, Paris, éd. Picard.
- LE BOHEC Y., 2003, *Les inscriptions de la cité des Lingons, Inscriptions sur pierre, Inscriptions latines de la Gaule Belgique*, 1, Paris, éd. du C.T.H.S., 368 p.
- MAGNEN R., 1953, *Epona : déesse gauloise des chevaux, protectrice des cavaliers*, Bordeaux, Impr. de Delmas, 75 p.
- REBOURG A., 1998, « L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) », *Gallia*, 55, p. 141-236.
- ROESCHER, W. H., 1884-1890, *Ausführliches Lexikon der gr. und röm. Mythologie*, col. 1286-1293.
- SOLIN H., SALOMIES O., 1988, *Repertorium nominum latinorum*, Hildesheim-Zürich-New York.
- THÉVENOT É., 1968, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, éd. Fayard, 245 p. (Coll. *Résurrection du passé*).
- URBAN-GALINDO L. A., 1993, *Le suburbium d'Autun*, Mémoire de maîtrise dactylographié réalisé sous la direction de M. Lepelley et Mme Beaujard, Université de Paris X – Nanterre.